#### Le 5 octobre 2020.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 5 octobre 2020, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères Messieurs Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

La rencontre est publique, avec la distanciation obligatoire, le lavage des mains et le port du masque lorsque les gens circulent ans la salle. Une liste des personnes qui entrent dans la salle est faite également, et la séance est enregistrée en audio.

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture du projet d'ordre du jour, en ajoutant quelques points.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 8 septembre 2020 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste fournie par la secrétaire :

MRC Arthabaska	5 <sup>e</sup> vers. quote part final	1 280,00 \$
Régie inter incendie des 3 Monts	part investissement annuelle	10 000,00
Vivaco	quincaillerie	162,57
Robitaille Équipement	chaine convoyeur sable	949,69
Yves Cournoyer temps travaux	local génératrice garage c.c. (67h)	1 340,00
•••	déplacement	243,21
Canton Ham-Nord	redevances gravière	1 531,12
Buropro	livres (repayé otj)	62,79
Excavation Yvon Houle	transport sel	270,88
Buropro	livres biblio.	36,70
Vivaco	local génératrice	593,67
Coop de Solidarité	essence pelouse	51,25
Rogers		126,29
Praxair		108,61
Christiane Leblanc		2 441,90
Mario St-Cyr	all. dép. oct20	300,00
Gilles Leblanc	c.c. sept.	100,00
Alain René	fact. + surveillance internet	560,51
Gesterra	transport matières oct.	3 685,55
traitement ma	tières sept crédit carburant	1 167,81
Télébec	usine	97,68
Hydro Québec	entrepôt	28,34
•	terrain jeux	64,42
••••	usine	656,43
••••	c.c.	246,43
••••	garage	199,09
Daniel Lamothe	compagnonnage eau potable	3 966,64

Comité dérogation mineure	2 personnes	30,00
Geneviève Boutin cadeaux bébé	+ nouveaux arrivants	85,00
Denise Ramsay	entretien fleurs été 2020	250,00
Cain Lamarre	avocats	844,48
Vivaco	usine	6,59
Perreault Construction final rép. dal	lle ciment abri à sable (repayé)	6 099,05
Gesterra	vidange fosse (repayé)	205,03
Receveur Général Canada		1 157,72
Ministère du revenu	juillet, août sept. 2020	7 916,89
Municipalité St-Adrien	niveleuse	970,50
Charest International disposit	itif sécurité benne camion	488,64
Loisirs Collectifs Hauts Reliefs	quote part 2020	1 828,00
Buropro	clé USB (repayé otj)	14,94
Techni-Consultant	assistance annuelle (3e vers)	847,95
Excavation TF inc.	gravier réparation chemins	8 870,00
•••	sub.PPA-CE	15 081,47
Municipalité St-Adrien	niveleuse	1 164,60
MRC Arthabaska	licence Microsoft	532,22
Eurofins		179,08
Editions FD	mise à jour code	68,99
Hydro Québec	éclairage public	222,77
Sogetel	garage	33,30
····	c.c.	69,89
••••	bureau	68,09
••••	internet	609,36
Postes Canada	circulaire	31,51
Comité Noël des enfants	aide financière budgétée	300,00
	Total	78 247,65

+ salaires des employés : 8 101,61 \$

Excavation Marchand et Fils paiement retenue, réception finale 47 513,31 \$

Une période de question est tenue à l'intention des personnes présentes dans la salle.

Dépôt de la démission de Mme Roseline Boucher au siège numéro 4.

Constat de vacance au siège numéro 4, en attente du ministère pour la suite des choses.

# 01-10-20 DÉROGATION MINEURE 65 RANG 2 SUD

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Geneviève Cloutier et localisée comme suit : 65, rang 2 sud, lot 18A-P. Ils prennent également connaissance de l'avis donné par les membres du comité consultatif d'urbanisme, lors d'une réunion tenue le 14 septembre 2020, cet avis fait part que la demande de dérogation mineure devrait être refusée. Il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente demande de dérogation mineure soit refusée.

### 02-10-20 DÉROGATION MINEURE 28 ROUTE 161

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Normand Paquette et localisée comme suit : 28 route 161, lot 21F-2. Ils prennent également connaissance de l'avis donné par les membres du comité consultatif d'urbanisme, lors d'une réunion tenue le 14 septembre 2020, cet avis fait part que la demande de dérogation mineure devrait être acceptée. Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente demande de dérogation mineure soit acceptée.

#### 03-10-20 DÉPÔT PROJET NOUVEAUX HORIZONS 2020-2021

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a sondé les aînés lors de sa démarches Municipalité amie des aînés et que ceux-ci ont placé au cœur de leur priorité le réaménagement de la bibliothèque ;

Considérant que lors d'une consultation des aînés, ceux-ci ont demandé l'ajout d'un coin café, d'un coin causerie ainsi que l'amélioration de leur lieu de rencontre ;

Considérant que les améliorations proposées dans ce projet ont été demandées par les aînés et répondent directement à leurs besoins ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande au Programme Nouveaux Horizons. Mme Geneviève Boutin, chargée de projets, est la personne responsable de la demande. Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, est la personne responsable de signer tous les documents relatifs à la demande.

# 04-10-20 COMPLÉMENT À LA RÉSOLUTION 05-06-20

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que, considérant la modernisation de l'internet rural par Alain René, ces coûts sont également payés à même les surplus internet comme l'augmentation de la bande passante avec Sogetel au mois de juin.

Avis préliminaires de la sécurité publique concernant 2 dossiers d'érosion sur la rue des Pins : résumé succinct des cas et recommandations adressées à la municipalité et aux propriétaires visant à assurer la sécurité des lieux.

Plan d'action personnalisé programme gestion matières résiduelles Gesterra : rencontre mercredi 7 octobre avec la responsable.

### 05-10-20 ENTRETIEN D'HIVER COURS GARAGE

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Médérik Desharnais au coût de 3 210 \$ plus les taxes, pour l'entretien d'hiver des cours de garage de la municipalité sur la rue Principale.

Lettre du ministère, changement des normes de construction en milieux humides.

## 06-10-20 ETUDE COPERNIC, BERCE DU CAUCASE

Il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à une demande de Copernic, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fait part de son appui pour une demande de subvention à la Fondation de la Faune du Québec afin de sensibiliser les élus et les citoyens concernant les problématiques de la berce du Caucase sur notre territoire, et la façon de les contrôler et les éradiquer. La municipalité pourra prêter un local pour les rencontres, l'impression et le publipostage d'un document d'information.

Nous avons reçu un montant de 180 806 \$, représentant le dernier montant à recevoir pour la TECQ 2014-2018.

## 07-10-20 TRAVAUX DE VOIRIE 2019, PROJET AIRRL

Attendu le certificat de réception définitive transmis par Génicité et signé par l'ingénieur, l'entrepreneur et la direction générale concernant des travaux de voirie réalisés sur les rangs 1 sud, 1 sud-ouest et 2<sup>e</sup> rang sud du 16 juillet au 14 novembre 2019 au coût total de 862 315,90 \$ plus taxes ;

Attendu la réception de la quittance finale du contractant et des différents formulaires requis (CNESST et Commission de la construction du Québec) ;

Attendu la facture finale concernant la retenue à payer d'une somme de 47 513,31 \$;

Attendu que ce projet est financé par le Programme d'aide à la voirie locale, volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL), par la TECQ 2019-2023 et par le règlement d'emprunt numéro 403;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De confirmer la fin des travaux ;
- De confirmer le respect des modalités d'application 2018-2021 du Volet AIRRL :
- De payer à Les Excavations Marchand et Fils inc. de Victoriaville le montant de 47 513,31 \$.

# 08-10-20 NOMINATION ÉLU RESPONSABLE DOSSIER AÎNÉS

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Jean-Marie Poulin comme élu responsable du dossier Ainés pour la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Jean-Luc Lavigne pro-maire pour ls mois de novembre, décembre, janvier.

Contribution association des personnes handicapées : pas pour cette année.

# 09-10-20 CONTRIBUTION FÊTE NOEL DES ENFANTS 2020

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la contribution budgétée au montant de 300 \$ au comité récréatif pour la préparation de la fête du Noël des enfants de décembre 2020.

# 10-10-20 SIGNATURE QUITTANCE AVEC EXP

Attendu les travaux de correction de la dalle de ciment de l'abri à sable et le paiement de ces travaux à Perreault Construction au moins d'août 2020 au montant de 58 858,50 \$;

Attendu que nous avons reçu le paiement complet de EXP, au montant de 65 398,33 \$ avec les taxes, tel qu'entendu dans l'entente de 2017, à l'effet qu'ils paieraient les travaux de correction de la dalle ;

Attendu la réception de la libération de la retenue de fin de projet au montant de 6 099,05 \$ et son paiement le 5 octobre 2020 ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, soit autorisée à

signer la quittance et transaction finale avec Les Services EXP inc, tel que décrit dans le document révisé par les avocats des 2 parties à l'entente.

# 11-10-20 RÉSOLUTION NOUVEAUX MEMBRES COMITÉ DÉROGATION MINEURE

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Messieurs Benoit Paquette et Patrick Pépin comme nouveaux membres du comité de dérogation mineure, en remplacement de M. Michel Cloutier et Mme Christelle Leclerc.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Marie Poulin de faire les transferts de poste suivants :

- Compagnonnage employé eau potable au surplus
- Construction garage c.c. pour génératrice à même subvention 9-1-1 reçue en 2019
- Cellulaire au poste déplacement
- Echantillon d'eau potable au poste entretien

Suivi travailleur de milieu Hauts Reliefs.

# 12-10-20 REPRÉSENTANTE CONSEIL JEUNESSE MRC

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter la candidature de Léana Pépin au conseil Jeunesse de la MRC d'Arthabaska.

# 13-10-20 RÉSOLUTION SUBVENTION PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) Dossier no 00029439-1 – 39015 (17) – 2020-06-03-41

Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

Attendu que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2020 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

Attendu que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvée, sans toute-fois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

Pour ces motifs, sur la proposition de Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de NotreDame-de-Ham approuve les dépenses d'un montant de 16 245,47 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Il y aura une conférence de presse du SIUCQ, le 7 octobre à Victoriaville.

Carrefour action municipale et famille devient ESPACE MUNI.

Programme aide financière, demande de résolution de la part de la MRC pour l'inspection régionale, attendre de plus amples informations.

# 14-10-20 CONFECTION COMPTES DE TAXES 2021 À LA MRC D'ARTHABASKA

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire confectionner et imprimer les comptes de taxes 2021 à la MRC d'Arthabaska, comme les années passées.

# 15-10-20 PROJET SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES MRC

Suite au succès du projet *Osez* qui a permis de mettre de l'avant différentes catégories de livres dans la dernière année ;

Considérant plusieurs demandes que nous avons reçues des adolescents quant à l'amélioration de l'offre de lecture disponible à notre bibliothèque ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fait le dépôt d'une demande de financement au Soutien aux initiatives culturelles de la MRC d'Arthabaska pour un montant de 1 000 \$. Mme Geneviève Boutin, chargée de projet, est autorisée à déposer au nom de la bibliothèque municipale le projet **Lecture 100% ados.** Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, est la personne responsable de signer tous les documents relatifs à la demande.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Luce Périard, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h15).

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle Seconder par Mme Lise Nolette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1 Directrice générale et secrétaire trésorière